



Dans ce numéro

- Agenda international : les services d'eau et d'assainissement face au changement climatique
- Au Cambodge : vers une professionnalisation des entreprises privées d'approvisionnement en eau dans les petits bourgs
- Aux Comores, à Mohéli : relever le défi du paiement volumétrique !
- À Kindia, en Guinée : agir dans les écoles pour un changement des comportements dans les quartiers de la commune

Édito

Pour un monde équitable

Toujours plus nombreuses, les populations des pays les plus pauvres de la planète cherchent une issue vers un monde meilleur plus stable et responsable. De nouveau, le débat porte sur les moyens d'empêcher la libre circulation d'hommes dont la misère fait peur.

C'est la misère qu'il faut chasser et non ceux qui en sont victimes. Comment ne pas s'indigner des conditions de vie déplorables réservées à un pourcentage croissant de l'humanité ? Comment ne pas penser que seul un développement économique plus équitable permettra de vivre ensemble ?

Bien sûr, assurer l'accès à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement à tous ne suffira pas à éteindre la soif de mieux vivre qui pousse à quitter les villages puis les petits bourgs pour les grandes villes du monde. Mais c'est un premier pas vers notre propre dignité. Permettre aux enfants d'avoir accès à de l'eau saine, à des dispositifs d'assainissement adaptés dans les écoles et équiper les lieux publics est un devoir des États du Nord comme du Sud.

Il n'est plus à prouver que l'accès à une édu-

cation de qualité est le meilleur garant d'un changement durable vers plus d'humanité et de respect des droits de chacun. Comment assurer cet enseignement sans pérenniser l'accès à l'eau à l'hygiène et l'assainissement ? Pour encourager les États à changer leurs priorités, trouver de nouvelles solutions, de nombreuses associations et collectivités françaises se sont attelées avec opiniâtreté à développer des services de base de qualité faisant prendre conscience que rien n'est insurmontable. Au Mali, en République de Guinée, au Cambodge, aux Comores, les exemples cités dans cette lettre ciblent le renforcement des capacités des acteurs locaux. Que ce soit pour équiper des petits centres, des écoles ou des centres de santé, les réalisations décrites s'appuient sur des innovations tant techniques que méthodologiques qui mettent à la portée des populations des services plus autonomes et plus adaptés.

Ne pas sélectionner, ne pas trier : la règle de tous ces programmes est de permettre l'accès à tous au même niveau de service. Ce principe fondamental mériterait certainement d'être mieux entendu et universellement reconnu. ●

Pierre-Marie Grondin
Directeur du pS-Eau

Sommaire

Des nouvelles de l'association

Un nouveau départ...

Après 9 ans au pS-Eau (un sacré bail !!) Sophie Charpentier change d'horizon professionnel et quitte le monde de la solidarité internationale pour celui de l'éducation à l'environnement. Que d'activités et centres d'intérêt successivement impulsés : animation de la cellule relais codéveloppement Mali, appui à la coopération au Niger puis au Burkina Faso avec récemment la mise en place du réseau Actea, animation territoriale en région Auvergne-Rhône Alpes et Midi Pyrénées, partage avec Chambéry, Lyon, le Resacoop etc. Bref, 9 années d'engagement et d'implication aussi bien dans l'animation locale que dans le développement de l'action internationale du pS-Eau.



Travaux du comité scientifique

Le pS-Eau réunit régulièrement un comité scientifique, qui l'accompagne dans l'identification des enjeux à approfondir collectivement. Outre son rôle de support sur les orientations thématiques, le comité constitue aussi une instance de débats et d'échanges.

La dernière réunion a eu lieu le 24 novembre 2017 et a permis d'engager une discussion sur la diffusion et la mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) dans le cas du sous-bassin de Ziga (Nakambé) et de la vallée du Kou (Mouhoun) au Burkina Faso.

Retrouvez les comptes rendus des débats :
www.pseau.org/fr/comite-scientifique

- 3 Enjeux et rencontres internationales
Les services d'eau et d'assainissement sous la menace du changement climatique
- 5 Au Cambodge
De l'innovation à la professionnalisation !
- 8 À Mohéli, aux Comores
Relever le défi du paiement volumétrique !
- 11 À Kindia, en Guinée
EduKindia
- 14 Les infos pS-Eau

Enjeux et rencontres internationales

Les services d'eau et d'assainissement sous la menace du changement climatique

Alors que les enjeux liés au climat sont de plus en plus discutés dans les rendez-vous internationaux, le secteur de l'eau doit se mobiliser afin de faire entendre le caractère essentiel de l'eau à l'adaptation et à la résilience des écosystèmes et des sociétés humaines. L'eau potable et l'assainissement sont particulièrement concernés par les impacts du changement climatique et il est urgent d'engager des réflexions sur la résilience de ces services.

Cette année, la 23^e Conférence des Parties (COP23) a été l'occasion de rappeler la nécessité d'agir rapidement pour l'adaptation et l'atténuation. Le pS-Eau était également présent à deux autres conférences sur le climat durant ce deuxième semestre 2017 : le sommet Climate Chance, du 11 au 13 septembre à Agadir, et l'atelier international Eau et Climat, du 20 au 22 septembre à Paris.

Conférence des Parties

La 23^e Conférence des Parties (COP) de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) organisée sous la présidence des Fidji, s'est tenue à Bonn en Allemagne du 6 au 17 novembre 2017. Pour la deuxième année consécutive, une journée était dédiée à la thématique de l'eau, le 10 novembre. Le pS-Eau était présent



lors de cette COP du 8 au 14 novembre et a participé à plusieurs événements en zone «Bonn» afin de partager les résultats de son travail sur les services d'eau et d'assainissement et le changement climatique.

L'urgence climatique

Le bilan de cette COP23 a été mitigé et en décalage avec les déclarations des scientifiques qui continuent d'alerter sur l'urgence d'agir. Il est ainsi estimé que, à l'heure actuelle, les engagements des États ne permettront pas de rester dans la limite des 2°C d'augmentation moyenne des températures du globe et conduisent à une trajectoire de +3°C. L'urgence d'agir est d'autant plus frappante alors que deux mauvaises nouvelles ont été annoncées :

- une augmentation de 2% des émissions de CO₂ issues de combustibles fossiles et de l'industrie est prévue pour l'année 2017, après trois ans de stagnation ;

- la faim dans le monde progresse à nouveau en 2017 et ce en dépit d'une régression constante durant plus d'une décennie.

Mettre l'eau au cœur de la résilience

Grâce à la mobilisation des acteurs du secteur de l'eau, une journée thématique était dédiée à l'eau le 10 novembre, pour la deuxième année consécutive. Cette journée a permis de rappeler les nombreux impacts du changement climatique sur les ressources en eau : élévation du niveau des mers, fonte des glaciers, augmentation des tempêtes, sécheresses, inondations, etc. Ces impacts peuvent avoir des conséquences majeures pour les sociétés humaines et en particulier dans les villes, rendues vulnérables par la densité de leur population et dans de nombreux cas par la défaillance des services d'eau potable, d'assainissement ou de gestion des eaux pluviales. Face à l'augmentation des crises liées à l'eau, le besoin de mieux connaître

la ressource a été évoqué dans plusieurs sessions. Les données hydrométriques et hydrogéologiques, ainsi que les informations sur les usages, les rejets, les prélèvements et sur la connaissance des écosystèmes, sont essentielles pour la prise de décision. Cependant, le financement des systèmes d'information nécessaires à leur production reste difficile et un travail de sensibilisation à l'importance de l'information et des investissements nécessaires à leurs productions reste nécessaire, en particulier en direction des décideurs politiques. Une autre problématique très présente dans les présentations des acteurs de l'eau concerne l'accès aux fonds climat. Les difficultés d'éligibilité des projets d'adaptation, dont le volet climat est souvent moins évident à prouver que pour les actions d'atténuation et, par conséquent, la nécessité d'un renforcement des capacités des acteurs pour la préparation de dossiers « bancables ».

Zoom sur les services d'eau et d'assainissement

Alors que les discussions autour du climat abordent principalement l'eau sous l'angle des ressources en eau et du grand cycle de l'eau, les effets du changement climatique sur les services d'eau et d'assainissement ont aussi des impacts sanitaires, sociaux et économiques majeurs. Combinés à la croissance démographique et l'urbanisation, les aléas climatiques tels que la variabilité des régimes pluviométriques saisonniers, l'augmentation des températures, les sécheresses et l'augmentation en fréquence et en intensité des événements extrêmes, comme les inondations et les tempêtes, affectent la sécurité hydrique des populations et leur santé. Afin d'illustrer de façon concrète les liens entre services d'eau et d'assainissement et changement climatique, le pS-Eau a animé une session sur le pavillon fidjien le 9 novembre 2017, en présence de trois intervenants qui ont présenté des exemples concrets d'adaptation :

- En Éthiopie, l'accompagnement par l'OMS de l'élaboration et de la mise en œuvre d'une stratégie nationale d'adaptation au changement climatique pour la santé,
- En Martinique, l'adaptation d'une technologie d'assainissement basée sur des filtres plantés de végétaux en climat tropical,
- Au Sénégal, la mise en œuvre de diverses

solutions pour garantir la sécurité hydrique et les perspectives de renforcement de ces interventions pour le Forum Mondial de l'Eau, qui sera accueilli par Dakar en 2021. Les intervenants ont souligné l'importance d'agir à tous les niveaux : au niveau national, la mise en œuvre de stratégies d'adaptation au changement climatique permet de fournir un cadre pour l'action des territoires ; à un niveau plus local, par l'installation de pilotes permet parfois de passer à l'échelle. Dans chaque cas, les partenariats se sont avérés essentiels, au niveau international et à travers la coopération intersectorielle. Comptes-rendus de la COP23 (en français et en anglais) :

www.pseau.org/fr/conference-des-parties-cop

À l'occasion de la COP23, le pS-Eau a publié un nouveau dépliant « Les services d'eau et d'assainissement face au changement climatique ». Ce document synthétise les différents impacts potentiels du changement climatique sur les services d'eau et d'assainissement et partage des pistes de réflexion pour l'adaptation (*se reporter à la dernière page de la Lettre*).

Sommet Climate Chance

Le Sommet Climate Chance est une conférence des acteurs non-étatiques engagés dans la lutte contre le dérèglement climatique, organisée par l'association du même nom. Cette seconde édition de la conférence s'est tenue à Agadir, au Maroc, du 11 au 13 septembre 2017. Elle a permis de réunir les différentes coalitions thématiques formées à l'occasion du précédent sommet, dont celle sur l'eau et le climat, ainsi que la tenue de plus d'une centaine d'ateliers, forums et autres sessions. Le pS-Eau, déjà présent à l'édition de 2016, a participé à ce sommet et organisé un atelier sur les liens entre services d'eau et d'assainissement et changement climatique. Trois interventions ont eu lieu : une contractualisation innovante sur la réutilisation des eaux usées entre Veolia et la collectivité de Durban, sur la prise en compte du changement climatique dans les programmes d'Eau Vive Mali et sur la construction d'infrastructures d'eau et d'assainissement dans la province



© pS-Eau

de Taroudant au Maroc dans le cadre d'une coopération entre Experts Solidaires, les communes de la province et l'Agence de Bassin Hydraulique Souss Massa.

<http://climatechance-2017.com>

www.pseau.org/fr/eau-et-changement-climatique

Atelier international Eau et Climat

L'atelier international Eau et Climat, organisé par l'Agence de l'Eau Seine Normandie et l'Agence Française du Développement en partenariat avec l'Agence Française pour la Biodiversité, l'IDDRI, le Partenariat Français pour l'Eau et l'IUCN, a eu lieu du 20 au 22 septembre à Paris. Le pS-Eau était présent et a animé l'atelier « Territoire urbain soumis à des risques d'inondations en Afrique », en collaboration avec le Gret et l'IRSTEA. Les réflexions des groupes de travail ont mis en avant l'occupation des sols en amont et la planification urbaine comme leviers d'action pour la protection contre les inondations. Les solutions basées sur la nature comme la végétalisation et désimperméabilisation des surfaces, au cœur des réflexions durant la rencontre, apparaissent comme des solutions « douces », plus simples à adapter et plus évolutives.

www.water-climate-workshop.com

Les comptes rendus de ces différentes manifestations sont accessibles sur le site internet du pS-Eau : www.pseau.org/fr/observatoire/international/grands-rdv

CONTACT

Colette Génévaux – genevaux@pseau.org

De l'innovation à la professionnalisation !

Depuis plus de quinze ans, le Gret intervient au Cambodge pour professionnaliser les entreprises privées d'approvisionnement en eau dans les petits bourgs. Précurseur dans le pays sur l'appui à ces acteurs, le Gret a su évoluer, se repositionner et adapter ses méthodologies d'intervention face aux défis rencontrés. Il est désormais possible de réaliser un bilan des ajustements et adaptations, réalisés dans un contexte institutionnel très changeant.

Au Cambodge, de nombreux opérateurs privés locaux ont investi d'importants montants dans le développement d'infrastructures d'approvisionnement en eau dans les petits bourgs (de 1 000 à 20 000 habitants). On en dénombre plusieurs centaines : certains de petite taille, informels, et d'autres plus structurés ayant obtenu une licence octroyée par le ministère de l'Industrie et de l'Artisanat. L'intérêt porté à ces opérateurs privés est ancien, plusieurs projets – le Gret étant précurseur dès 1996 – ont appuyé leur développement mais celui-ci s'est en partie réalisé de manière spontanée. Pour autant, petite taille ne signifie pas petite part de marché. En effet, ces acteurs investissent des sommes allant de 10 000 USD à plus d'un million de dollars dans des infrastructures de pompage, de traitement (station de potabilisation) puis dans la distribution de l'eau sur des communes entières, dont la longueur du réseau peut s'étendre sur plusieurs dizaines de kilomètres. À l'échelle du Cambodge, leurs taux de couverture avoisinent 60% de la population desservie par des réseaux d'eau et uniquement par des branchements domiciliaires, approvisionnant ainsi environ 1,8 million d'habitants (JMP, 2015). Leur potentiel de développement apparaît de plus comme remarquable puisque seuls 21% de la population a accès à un réseau d'eau 7% en zone rurale, 75% en zone urbaine.

Un environnement institutionnel et économique changeant

L'évolution institutionnelle du secteur est déterminante pour expliquer les dynamiques de



© GRET/ISEA

structuration du secteur : si pendant 10 ans, aucune législation ne venait encadrer le secteur (le dernier texte datant de 2003), celle-ci s'est progressivement étoffée en l'espace de quelques mois (depuis 2014), encourageant ainsi la professionnalisation du secteur. Le ministère de tutelle, le MIH, s'est en effet doté en mai 2014 d'une législation encadrant le secteur par l'octroi de licences d'exploitation de 20 ans. Les standards de qualité d'eau ont été actualisés. Des décrets sont en cours de discussion sur la régulation tarifaire, les calculs de dépréciation. Les standards techniques de dimensionnement et de construction sont également en cours d'élaboration.

En parallèle, plusieurs projets et programmes ont vu le jour afin de permettre de développer l'accès à du financement bancaire. Caractérisé par une aversion aux risques et par des produits financiers reposant sur des garanties uniquement foncières, le

secteur bancaire a toujours été réticent à octroyer des prêts de moyenne durée pour des montants qu'il considère comme faibles. C'est désormais possible dans le cadre d'un programme financé par l'Union européenne et l'Agence Française de Développement. Ce programme allie plusieurs outils financiers dont une ligne de crédit à taux concessif (prêt non souverain) de 15 millions d'euros, une garantie de portefeuille, un fonds de subventionnement, ainsi que de l'assistance technique afin d'accompagner les entreprises d'eau et d'électricité à développer leurs infrastructures. Les prêts sont consentis aux opérateurs par une banque commerciale cambodgienne (la Foreign Trade Bank) à des taux préférentiels, pour des durées de 5 à 10 ans. Ils prennent également en compte, en plus des garanties foncières, les futurs revenus du service ainsi que la valeur des immobilisations actuelles (infrastructures) comme garanties bancaires –



© GRET/ISEA

une pratique tout à fait inédite. Ces prêts sont toutefois conditionnés à une assistance technique rapprochée, ce qui encourage fortement l'émergence d'une assistance technique professionnelle au Cambodge. Enfin, soulignons la création de la toute première Association des Entreprises d'Eau, la Cambodian Water Association (CWA), créée en 2012 sous l'impulsion d'USAID et du WSP. Celle-ci se donne pour mandat d'appuyer ses membres et de renforcer le poids du secteur privé dans l'approvisionnement en eau potable.

Une dynamique de structuration du secteur et de professionnalisation des entreprises d'eau s'est enclenchée dans cet environnement institutionnel. Celle-ci ne s'est pas réalisée de manière linéaire, ni en un jour. L'expérience du Gret dans le secteur de l'eau depuis 15 ans reflète les errements de cette dynamique et illustre en partie les ajustements importants réalisés dans le secteur. De l'appui direct entièrement subventionné aux opérateurs à de nouvelles approches où les entreprises financent l'assistance technique, les approches se sont construites pas à pas par différents projets et programmes. Depuis 2012 par exemple, le Gret appuie la création du bureau d'études ISEA dédié à l'appui aux entreprises d'eau afin de poursuivre et développer l'accompagnement des entreprises d'eau de manière autonome, dans le cadre d'un projet cofinancé par la Fondation Suez Environnement Initiatives et le fonds FIND. Il est clair que la création d'une structure à laquelle est transférée l'expertise du Gret est le fruit d'un long travail de maturation. Le choix de créer une structure indépendante de statut privé dédiée à l'appui technique des opérateurs d'eau et jouant le rôle d'appui-conseil rapproché et de courtier bancaire,

composée des anciens salariés du Gret, n'est pas anodin. Il repose en grande partie sur des ajustements, des visions et une lecture attentive des évolutions sectorielles.

Des évolutions par palier : de l'appui direct à une approche par les services aux entreprises

Depuis les premiers projets d'appui à l'hydraulique rurale en 1995, le Gret s'est progressivement orienté et spécialisé sur l'appui aux entrepreneurs privés dans les petites villes, cette « zone grise », qui n'est ni totalement rurale ni encore urbaine. Dans le cadre des projets MIREP (2000–2005) puis PACEPAC (2006–2011), plusieurs mécanismes de subvention et de contractualisation ont été testés, allant du financement des stations de potabilisation à partir de fonds d'investissements provinciaux à la mise en place de contrats de partenariat public-privé à l'échelle des communes. L'appui portait sur une assistance technique complète intégralement financée sur subvention, tant dans ses dimensions d'appui à la maîtrise d'ouvrage que dans celles de maîtrise d'œuvre : conception des ouvrages, supervision des constructions, formation des opérateurs à la gestion technique des ouvrages réalisés. Les principaux défis de l'époque résidaient dans l'intéressement des opérateurs au financement et à la construction d'usines de potabilisation, qu'ils ne construisaient pas, notamment pour fournir une eau de qualité. Le tarif de l'eau était négocié de manière à prendre en compte le recouvrement des investissements et l'ambition de couverture du plus grand nombre. Entre 2000 et 2012, 18 projets d'investissement ont été ainsi accompagnés. De nombreuses composantes, à l'époque nouvelle, se sont progressivement institutionnalisées. Les modalités de subvention portant par exemple uniquement sur la construction de stations de traitement de l'eau se sont diversifiées, échelonnées puis réduites pour prendre en compte les investissements dans la distribution. Dès la fin du programme MIREP, la question du transfert des compétences du GRET auprès de structures locales (publiques ou privées) pour réaliser l'accompagnement de ces entreprises s'est posée. Le constat de l'absence de ce type

d'acteurs, de bureaux d'études faiblement spécialisés en ingénierie hydraulique et souvent peu intéressés à intervenir sur un secteur réputé peu rentable, a empêché le transfert à des acteurs existants. De même, les tentatives de transfert au personnel des ministères n'ont pas non plus été probantes. Après ces échecs, l'option de créer une structure ad hoc à partir des équipes du Gret a été soulevée, en fonction des opportunités qui se présentaient à cette époque. ISEA opère aujourd'hui comme « centre de services » et se rémunère sur ses prestations, l'enjeu étant d'offrir aux entrepreneurs une assistance technique de qualité à des tarifs compétitifs – ceux-ci étant encore peu habitués à payer une assistance et à ses multiples dimensions (du dimensionnement à l'exploitation). Les défis pour ISEA sont nombreux tant sur la consolidation de son marché, son autonomie organisationnelle et financière, que sur son positionnement stratégique (métiers, compétences, indépendance).

Une lente consolidation du marché

Depuis 2012, en trois ans, ISEA a su se positionner sur un marché naissant. Initialement pensé comme un appui dédié à l'intermédiation bancaire, ISEA a finalement réalisé de nombreuses prestations d'ingénierie technique : études de faisabilité ; études détaillées ; supervision des chantiers ; prestation de formation commerciale et technique ; indépendamment de l'accès aux financements bancaires qui tardaient à se concrétiser. 17 opérateurs ont fait confiance à ISEA et 21 contrats ont été signés entre 2012 et 2015 pour un montant cumulé de plus de 132 000 USD pour des contrats allant de 3 000 à 20 000 USD en fonction des prestations réalisées. Les précédentes études de marché conduites par la Banque mondiale tablaient sur un montant de 1 500–2 000 USD par contrat. Ces résultats encourageants demandent à être consolidés mais annoncent l'existence d'un marché en devenir.

Vers l'autonomie organisationnelle et financière

Cette nouvelle structure, portée par les anciens salariés du Gret, a dû définir sa propre vision stratégique et organisationnelle, motiver l'investissement des salariés, construire la gouvernance d'entreprise et

formaliser ses relations avec le Gret. Si le Gret assure l'activité d'une grande partie de l'équipe à travers certains de ces contrats, cette part se réduit progressivement. Avec ses 13 employés en 2015, ISEA s'est dotée d'un nouvel organigramme, de procédures de fonctionnement indépendantes du Gret, d'un positionnement commercial spécifique (grille tarifaire, outils de communication comme le logo, la charte graphique, le site internet). Des changements profonds ont été mis en œuvre afin de permettre une meilleure circulation de l'information et une organisation réactive : développement de l'encadrement intermédiaire, gestion de nombreux recrutements (supposant de la formation).

Une standardisation des services et une diversification des métiers

Afin de pouvoir répondre à une demande croissante et réduire le coût de l'assistance technique, un des enjeux était d'une part de stabiliser voire de standardiser une offre de services adaptée aux besoins et d'autre part de diversifier ces services. ISEA a ainsi formalisé le type de services proposés afin de correspondre aux attentes des entreprises : services de conception ; services d'intermédiation bancaire/courtage ou intermédiation avec le Ministère (présentation et négociation pour le compte de l'entrepreneur des plans d'affaires du service) ; services d'accompagnement de la construction ; services de formation et d'appui-conseil à l'exploitation. Il s'agit là d'une diversification de ses métiers consolidant son expertise dure en ingénierie hydraulique, en génie civil ou en électromécanique tout en acquérant de nouvelles compétences en gestion commerciale, en analyse financière et en gestion d'entreprise.

Enseignements tirés

L'analyse fine des besoins des opérateurs d'eau et des potentialités du marché a permis préalablement d'ajuster l'offre de service. L'élaboration de la stratégie commerciale apparaît à cet égard cruciale : les approches antérieures reposant sur des subventions n'explicitaient finalement pas le coût total des projets d'investissement, et notamment celui de l'assistance technique (qui était donc de fait

gratuit pour les entrepreneurs). Ce changement crucial d'approche doit être explicité à travers une stratégie commerciale claire et transparente, et ce dès le début. Les coûts doivent être explicités ainsi que les bénéfices que les opérateurs peuvent tirer de cette assistance. En effet, un meilleur dimensionnement permet de réaliser des économies d'énergie, de mieux anticiper les besoins en eau, d'améliorer leurs performances ou de se conformer aux obligations réglementaires. L'équilibre est de même précaire au sein du portefeuille de clients comme entre services proposés et métiers mobilisés.

En effet, il est plus aisé d'exclure de prime abord les clients les moins « rentables » ou « solvables », c'est-à-dire ceux qui ont tant des difficultés à payer (très petits investissements, difficultés importantes de gestion ce qui supposera plus d'appui-conseil mais moins de capacités financières, etc.) que des réticences à le faire, ou encore ceux pour lesquels l'assistance technique est finalement la plus nécessaire. Ces tensions constituent la principale difficulté pour consolider un marché naissant. La création d'ISEA illustre finalement une approche par le développement des services aux entreprises afin de professionnaliser les opérateurs d'eau. Cette approche combine une volonté de rendre plus efficace l'assistance technique, de la développer à grande échelle à des tarifs raisonnables et acceptés, en réduisant les subventions. Cette approche, importée d'autres thématiques (appui non financier aux petites et moyennes entreprises), s'est progressivement diffusée dans le secteur de l'eau. L'approche développée par le Gret autour de la création d'ISEA repose sur plusieurs piliers : une analyse des besoins et la formalisation d'une offre de service adaptée ; une stratégie de vente de ses services dans un marché concurrentiel en insistant sur l'ancrage local et sur la qualité des services ; l'étude attentive des évolutions sectorielles.

Cette approche ne naît pas seule, elle s'inscrit dans des environnements qui lui sont propices. Là où certains diront que l'existence seule d'un marché justifie la création d'une offre de service, ou à l'inverse ceux qui estiment qu'une offre bien définie suffit pour trouver son marché, nous rappelons qu'il s'agit en fait d'un faisceau de circonstances et d'adaptations réciproques



aux évolutions. Elles n'apparaissent légitimes aux yeux des acteurs qu'une fois entérinées dans des processus où de nombreux acteurs trouvent leur intérêt à ce que ces dispositifs fonctionnent. Ces dispositifs créent d'abord de la confiance, là où celle-ci était absente. Ainsi, l'intermédiation bancaire est cruciale pour garantir à la banque la qualité technique comme la solvabilité de l'entreprise. Mais celle-ci ne serait pas suffisante si elle ne reposait pas sur une meilleure compréhension réciproque entre les banques et les entreprises, de leur économie comme de leurs contraintes. De même, les processus politiques de régulation, locaux et nationaux, nécessitent des appuis de différente nature. Pour renforcer les capacités des autorités publiques, il s'agit de : définir en amont des options techniques et politiques pertinentes ; négocier « pendant » avec les entreprises d'eau un certain nombre d'options politiques, des services d'eau abordables, de qualité, couvrant une grande majorité du territoire ; et en aval d'encadrer, de contrôler et de suivre les performances de ces entreprises. C'est là tout l'enjeu de définition des dispositifs multidimensionnels et de réflexion de manière plus systémique. Le Gret au Cambodge a su se repositionner en facilitateur de ces processus et renouvelé ainsi ses méthodes ainsi que ses stratégies, de manière à accompagner les évolutions structurelles et trouver en permanence de nouveaux défis à relever.

CONTACTS

Alicia Tsitsikalis – tsitsikalis@gret.org
Clément Frenoux – frenoux@gret.org
Mathieu Le Corre – lecorre@gret.org
www.gret.org

À Mohéli, aux Comores

Relever le défi du paiement volumétrique !

Depuis 1998, Initiative Développement (ID) intervient aux Comores dans le secteur de l'eau et de l'assainissement. Zoom sur le projet AEP à Djandro.

Après s'être focalisée sur la mise en place de comités de gestion de l'eau villageoise sur les îles d'Anjouan et de Mohéli aux Comores, l'association Initiative Développement a ensuite accompagné ces comités à se fédérer à l'échelle de chaque île, en formant l'Union des Comités de l'Eau d'Anjouan (UCEA) et l'Union des Comités de l'Eau à Mohéli (UCEM). En l'absence de services décentralisés ou de communes compétentes, l'État a confié à ces organisations des missions de réalisation d'infrastructures, d'organisation du service et de régulation.

La genèse du projet AEP Djandro

Sur l'île de Mohéli, la plus petite des îles de l'archipel (40 000 habitants environ), l'accès à l'eau est caractérisé par le manque d'infrastructures – souvent peu fonctionnelles – et par la mauvaise qualité de l'eau desservie. La gestion technique et financière des services présente de nombreuses défaillances. En 2009, une étude de faisabilité a été conduite par HSF pour alimenter en eau une des zones les moins pourvues de l'île : le plateau de Djandro. Cette étude a servi de support à l'élaboration du projet d'approvisionnement en eau potable de la région de Djandro (AEP Djandro). La maîtrise d'ouvrage du projet a été déléguée à l'UCEM et l'AFD a octroyé le financement sous forme de don à l'Union des Comores. Le projet visait 2 objectifs principaux :

- améliorer le taux d'accès à l'eau potable des populations de la région du Djandro et



Pose de conduite de distribution (Djandro)

de Moimbao (11 villages représentant env. 11 000 personnes) ;

- mettre en place un service public de l'eau potable complet, durable et accessible à tous dans un esprit d'équité.

Un appel d'offres a été lancé par l'UCEM pour le recrutement d'un maître d'œuvre, avec un mandat étendu à de l'assistance technique. Le marché a été remporté par le groupement Egis Eau-Initiative Développement-SECMO OI. Les missions reposent sur trois principaux volets : la conception et réalisation des infrastructures ; l'organisation du SPE ; l'information, l'éducation et la communication. Ces trois volets ont été menés simultanément par l'UCEM et le groupement.

Un contexte peu favorable à un service d'eau potable payant

Au démarrage du projet, de multiples défis sont à relever pour parvenir à un service d'eau potable payant :

Défis techniques

Sur l'île, on ne trouve pas de chlore ainsi que très peu de pièces hydrauliques et de matériaux de construction. Les compétences techniques disponibles localement sont très faibles. Il est donc nécessaire de concevoir un système d'AEP robuste, facile à faire fonctionner et à entretenir.

Défis socioculturels

La population n'est pas sensibilisée au paiement pour le service d'eau. L'eau, captée en rivière ou par des sources est généralement distribuée gratuitement ou à un tarif forfaitaire très bas (1 à 3 € par mois). Pour beaucoup, l'eau est « un don de dieu ». Il existe par ailleurs, en raison d'échecs antérieurs, une défiance de la population vis-à-vis de la mutualisation des coûts de gestion et de l'usage des compteurs.

Défis au regard de la gouvernance du secteur

Le secteur de l'AEP est peu organisé et de nombreuses incertitudes existent sur les rôles et responsabilités des différents acteurs. La décentralisation n'a pas abouti à des

élections ni à un transfert de moyens vers les communes. Le démarrage du projet coïncide avec le lancement d'une étude visant à définir un nouveau cadre institutionnel et réglementaire et une stratégie nationale pour l'AEPA à l'horizon 2020. Le projet se situe donc dans une période transitoire de tests et de mise en place progressive d'un nouveau cadre.

Infrastructures, service de l'eau et IEC : trois volets interdépendants

Dans ce contexte caractérisé par de fortes incertitudes, l'équipe projet s'est appuyée sur deux principaux outils de pilotage : le comité de pilotage du projet et les tables rondes sectorielles entre les principaux acteurs nationaux (service de l'Etat, autorités, société civile, bailleurs, ONG).

Recherche d'un compromis technico-économique : robustesse, simplicité et faible coût d'exploitation

D'un point de vue technique, la première étape a été de définir différents scénarii d'alimentation en eau dans l'objectif de limiter le coût d'investissement, de production et de sécuriser l'alimentation. Il a donc fallu établir un état des lieux précis des ressources, des infrastructures existantes et des besoins en eau. Après que les autorités aient sélectionné le scénario d'alimentation en eau au meilleur rapport coût/efficacité, le groupement a élaboré l'avant-projet détaillé prévoyant la réalisation de 7 systèmes d'AEP dont 2 « multi-villageois » (couvrant plusieurs villages). Les infrastructures existantes ont, dans la mesure du possible, été réintégrées aux nouveaux systèmes. Le projet final prévoit les constructions et réhabilitations de 9 captages, 4 stations de pompage, 6 stations de traitements, 13 réservoirs pour un linéaire de conduites total de 33 km. Certaines technologies sont spécifiquement adaptées au contexte rural et isolé : filtre à sable, chloration au goutte à goutte, groupes électrogènes de secours... Après estimation des quantités et chiffrage, un appel d'offres international a abouti au recrutement de l'entreprise Farmex, qui était alors en charge de travaux d'AEP sur un projet de même type. L'enveloppe disponible pour

les travaux étant inférieure au chiffrage, un cofinancement du SEDIF a été mobilisé pour permettre de réaliser l'ensemble du projet.

D'une gestion communautaire villageoise à une gestion directe intercommunale

Dès le démarrage des études techniques, le volet d'organisation du service de l'eau a été initié. L'équipe a réalisé un diagnostic de la gestion existante et a engagé les communautés des 11 villages sur 2 principes d'intervention : « l'eau paye l'eau » ; le service doit être géré professionnellement. Ces éléments ont servi de base à la réorganisation du service par la suite. Ainsi une gestion transitoire a été mise en place dans chaque village qui disposait déjà d'un minimum d'infrastructures d'AEP. Cette gestion avait pour but de tester si les organisations en place étaient en mesure de se renforcer, puis d'assurer la gestion en satisfaisant aux exigences techniques et financières d'un tel exercice. Pour cela, il a été nécessaire de reposer les bases : rôles et responsabilités des différents acteurs, contrats et outils de gestion, suivi technique et financier, tarifs... Dans certains cas, les associations d'usagers et les employés affectés au fonctionnement des AEPs n'étaient plus actives, ce qui a nécessité de réaliser de nouvelles élections et des recrutements.

Cette étape a été un moyen de révéler de nombreux dysfonctionnements et conflits qui ont nécessité à plusieurs reprises l'implication des autorités centrales. Au cours de cette période, les difficultés suivantes sont apparues : désaccords sur les grilles de tarifs à appliquer, notamment entre les autorités insulaires et centrales, opacité de la gestion financière des associations d'usagers, difficile mise en place d'une politique de rémunération du personnel, service d'eau toujours erratique... Après un an de gestion transitoire, il apparaît que la gestion par les associations d'usagers ne peut assurer la pérennité de l'accès à l'eau.

Sur ce constat, la décision a été prise de lancer un avis à manifestations d'intérêt puis un appel d'offres pour le recrutement d'opérateur(s) professionnel(s), dont certains avaient pu être pré-identifiés durant le processus de gestion transitoire, afin d'assurer l'exploitation des infrastructures de 10 vil-



Collecte d'eau à la source (Moimbao)

lages. Une souplesse sur l'allotissement a été proposée mais l'appel d'offres s'est révélé infructueux. La société locale SOGEM, seul opérateur professionnel déjà en activité sur l'île, a rendu une offre jugée insuffisante. Des négociations ont ainsi été entamées avec ce même opérateur. Ces dernières ont abouti à la signature de deux contrats de délégations de service public entre l'UCEM et la SOGEM, l'un pour sept villages (région de Djandro) et l'autre pour trois villages (région de Moimbao). Un comité a été constitué autour de l'UCEM pour surveiller le bon fonctionnement du service, qui intègre les maires et les associations d'usagers.

Le groupement a ensuite accompagné la SOGEM pour la réalisation du business plan de ces deux contrats (organisation des ressources humaines et matérielles, compte d'exploitation et trésorerie...). Au cours de la période de mobilisation de la SOGEM, il est apparu que cette dernière n'était finalement pas en mesure de prendre en charge la gestion du service. Le service a alors été repris en gestion directe par l'UCEM avec l'intégration du personnel technique, comptable et commercial qui avait été formé au préalable pour la SOGEM.

L'IEC : un outil d'adhésion au nouveau service

Le groupement a mis en place une campagne d'IEC qui a couru tout au long du projet avec plusieurs objectifs réussis ;

- informer la population de la consistance du projet et des grands principes de paiement au volume et de professionnalisation de la gestion ;
- communiquer sur les infrastructures et l'organisation du service à venir ;

- puis communiquer sur le paiement du service et sur les conditions de raccordement. Une des difficultés a en effet consisté à convaincre les usagers déjà raccordés aux anciens réseaux à adhérer au nouveau service et à payer le nouveau branchement équipé de compteur. Les campagnes ont permis d'atteindre un taux de raccordement d'environ 30% avant les mises en eau, ce qui garantissait un certain niveau de service et permettait le désarmement des anciens réseaux « parallèles ». En parallèle de ces trois étapes et durant toute la durée du projet, une campagne de sensibilisation à l'hygiène a été faite auprès des écoles et de la population par les médias, les animations de terrain et le porte-à-porte.

70% de la population adhère à ce nouveau service

Un an et demi après les premières mises en service (avril 2016), il est possible de dresser un premier bilan et plus généralement des acquis et limites du projet. Plusieurs indicateurs semblent traduire une bonne santé du service. Les nouveaux systèmes d'AEP desservent 919 abonnés privés, ce qui représente un taux de raccordement de 30%. Les consommations moyennes sont comprises entre 25l/j/hab (DSP de Moimbao) et 40 l/j/hab (DSP de Djandro). La chloration est effective, ce qui est inédit sur l'île, et les analyses de chlore résiduel libre sont effectuées chaque semaine sur chaque réseau. D'un point de vue financier, le taux de recouvrement est supérieur à 95%. Le service d'eau est facturé au tarif entre 1 €/m³ (systèmes gravitaire) et 1.6 €/m³ (systèmes sur pompage). Depuis le début de l'année 2017, le résultat net d'exploitation est positif et les provisions pour renouvellement des compteurs et équipements électromécaniques sont faites. Certains blocages persistent néanmoins. Sur les dix villages, quatre ont refusé les conditions de service. Deux d'entre eux disposent du nouveau service mais refusent de payer et les deux autres continuent d'utiliser leur ancien réseau parallèle d'eau brute. Les autorités insulaires et centrales ont été sollicitées pour intervenir mais aucune solution n'a encore

été trouvée. Le recours à la force publique pour contraindre des usagers à payer ou à couper l'eau n'est pas habituel et est en forte contradiction avec les habitudes d'un service d'eau gratuit. Parmi l'ensemble des villages concernés par le projet, on remarque que ceux qui nécessitaient un pompage de l'eau ou pour qui l'alimentation en eau était particulièrement difficile, ont bien adhéré au service. Les quatre villages restants, et qui s'opposent actuellement au dispositif de gestion, disposaient, avant le projet, de réseaux d'eau gravitaire plus ou moins fonctionnels. L'intégration de ces quatre villages dans le périmètre de gestion de l'UCEM est un défi pour pouvoir passer de 70% à 100% de taux d'accès à une eau potable sur le périmètre du projet. Si l'on dépasse le cadre du projet et que l'on considère l'accès à l'eau dans la zone au regard des Objectifs de Développement Durable (ODD), la cible 6.1 prévoit, à l'horizon 2030 « un service d'eau géré en toute sécurité ». Pour l'atteindre, 2 autres défis s'imposent :

- la qualité : les ressources ne disposent pas de périmètre de protection, ce qui entraîne un risque de pollution agricoles et domestiques. La qualité de l'eau desservie est mal connue en raison de l'absence de laboratoire d'analyses sur l'île. Seul le chlore libre est suivi régulièrement.
- la disponibilité : le déboisement et le changement climatique peuvent entraîner une diminution de la ressource et provoquer localement un stress hydrique. La disponibilité dépend aussi de la continuité du service. Il sera nécessaire que l'UCEM maintienne le service en entretenant correctement les systèmes d'AEP et en réparant rapidement les pannes. Relever ces multiples défis prendra du temps et sera tributaire des volontés politiques, de l'évolution du cadre institutionnel, réglementaire et financier à l'échelle nationale.

Changement d'échelle : 63 000 nouveaux habitants desservis à l'horizon 2020

En Union des Comores, il existe aujourd'hui seulement trois services d'eau capables de desservir une eau chlorée 24h/24 : le réseau de la MaMwe à Moroni (80 000



© ID

habitants), celui de la péninsule de Sima (12 000 habitants à Anjouan) et les réseaux de l'AEP Djandro (10 000 habitants à Mohéli). Les résultats du projet AEP Djandro servent à présent d'exemples à d'autres projets aux Comores. Le groupement Egis-ID-SECMO et ses partenaires techniques et financiers ont ainsi poursuivi la réalisation d'infrastructures et l'organisation du service de l'eau à travers trois autres projets : le projet GECEAU à Grande Comore (20 000 habitants), le projet Domoni à Anjouan (20 000 habitants) et le projet AEP Ouani à Anjouan (23 000 habitants). L'approche méthodologique (IEC, gestion transitoire et définitive, promotion des branchements, etc.) a été généralisée et améliorée sur ces nouveaux projets. Depuis plus de cinq ans, ces différents projets, répartis sur les 3 îles, ont permis de créer un réseau étroit d'acteurs qui se connaissent et partagent régulièrement leurs expériences. Ces échanges permettent, dans un cadre institutionnel et réglementaire encore transitoire, de trouver des solutions concrètes aux défis posés par le PNI-AEPA à l'horizon 2030 : atteindre 100% de taux de desserte tout en assurant la viabilité économique du service.

Partenaires techniques : Lysa, Toping
Partenaires financiers : AFD (4M2 €), SEDIF (144k€)

CONTACT

Nicolas Cadot – Initiative Développement (ID)
n.cadot@id-ong.org
www.id-ong.org

À Kindia, en Guinée

EduKindia

© Anyway Audiovisuel



Les classes des établissements scolaires de la commune de Kindia sont surchargées et les conditions sanitaires y sont précaires. Ce constat a amené six collectivités françaises et guinéenne à coopérer ensemble pour développer l'accès à l'eau potable, l'assainissement et l'hygiène.

Sur la côte ouest africaine, la Guinée est considérée comme le « château d'eau » de la région. Pourtant, l'accès à une eau potable et à des infrastructures sanitaires décentes est difficile dans le pays. Au regard de l'accroissement de la population ces dernières années et des infrastructures actuelles, la production d'eau potable est insuffisante pour couvrir les besoins en eau de la population locale. L'absence d'infrastructures sanitaires est devenue une cause importante de maladies. Au début des années 1990, la loi sur la décentralisation transfère les compétences liées à l'accès à l'eau et à l'assainissement aux communes du pays. Cependant, les moyens, les compétences ainsi que l'expérience nécessaire au sein des communes sont insuffisants. La commune de Kindia, l'une des 38 communes urbaines de la Guinée et le chef-lieu de sa région administrative, est concernée. Située à 135 km de la capitale Conakry, elle comprend quelques 200 000 habitants, répartis en 33 quartiers urbains et 13 districts ruraux.

Genèse du projet EduKindia

La commune de Kindia possède des liens historiques avec les acteurs de la Loire-Atlantique. Ces liens ont donné naissance à une coopération décentralisée mutualisée entre les communes de Basse-Goulaine, de Bouaye, de Sainte-Luce-sur-Loire, d'Orvault,

de Saint-Jean-de-Boiseau avec la commune urbaine de Kindia. L'objectif? Apporter un soutien solidaire au développement de la région de Kindia, à travers notamment la question de l'eau. Sur le terrain, l'ONG Guinée 44 travaille depuis plus de vingt ans avec ses partenaires pour l'amélioration des conditions de vie de la population et l'autonomisation des acteurs locaux, avec comme priorité le renforcement de l'accès à une eau potable de qualité. Forte de son expertise, Guinée 44 a accompagné les communes durant plusieurs années.

Le projet « Trois Rivières »

Un premier projet d'assainissement pilote a été mis en place entre 2009 et 2012 : le projet « Trois Rivières ». Ce projet avait permis à la commune de Kindia d'identifier plusieurs axes de travail pour lutter contre les inondations et les risques sanitaires ainsi que d'expérimenter diverses modalités de mobilisation sociale et citoyenne sur les enjeux liés à l'assainissement. Ce travail a été initié suite à un constat de fréquentes inondations et de cas de choléra dans sept quartiers de Kindia, situés à la confluence des trois rivières qui traversent la ville (Tokhou, Wawa et Fissa).

Du projet « Trois Rivières » au projet EduKindia

Le projet EduKindia : les acteurs éducatifs se mobilisent pour l'assainissement et la pré-

servation du cadre de vie s'est inscrit dans la continuité de ce projet d'assainissement pilote. Réalisé entre 2013 et 2016, il est né de l'engagement financier de ces cinq communes de l'agglomération nantaise ainsi que de celui de l'agence de l'eau Loire-Bretagne et de Nantes Métropole. Son but : améliorer le cadre de vie des populations en sensibilisant les citoyens sur les enjeux sanitaires et environnementaux, pour une évolution des comportements. Pour y parvenir, la mise en place d'infrastructures d'accès à l'eau et à l'assainissement s'est accompagnée d'un programme de sensibilisation et d'éducation à l'hygiène, qui a ciblé les établissements scolaires. Public réceptif, les enfants intègrent plus vite des nouvelles règles de vie et peuvent ensuite les diffuser au sein de leur famille. Ils représentent en ce sens un relai de changement social.

La priorité a été donnée aux établissements scolaires ne disposant d'aucun point d'eau et présentant un manque important de latrines au regard du nombre d'élèves. La motivation et l'engagement des équipes pédagogiques a également été un critère déterminant dans le choix des établissements bénéficiaires. En renforçant les capacités des acteurs locaux (association de parents d'élèves, agence communale de l'eau et de l'assainissement [ACEA], corps éducatif, etc.), le projet leur a donné



les moyens de devenir eux-mêmes relais auprès de la population locale. Les pouvoirs publics locaux (commune, service eau/assainissement et éducation), qui sont à l'origine de la demande ayant aboutie au projet EduKindia, ont été associés à la conception du projet, tout comme les établissements scolaires.

Une meilleure hygiène et une intimité préservée dans les écoles de Kindia

Trois actions clés

1. Fournir des infrastructures sanitaires de base aux écoles ;
2. Éduquer et sensibiliser les élèves à l'hygiène, l'assainissement et la protection de l'environnement, afin de permettre un changement des comportements dans ces quartiers ;
3. Promouvoir les échanges scolaires et citoyens entre les acteurs sociaux et éducatifs des communes partenaires.

En suivant le guide fourni par les normes Sphère¹, 6 points d'eau, 27 latrines et 24 urinoirs ont été aménagés au sein de ces écoles. 7 latrines ont également été réhabilitées. Mais si le projet avait pour objectif de fournir des latrines supplémentaires aux élèves de ces établissements, ce n'est qu'au cours de sa mise en œuvre qu'il a été décidé de construire des urinoirs

pour les garçons et de prévoir des latrines séparées pour les filles, grâce au gain d'espace réalisé. Par la suite, un mur de pudeur a également été ajouté pour assurer une plus grande intimité aux jeunes filles et leur permettre de se rendre aux toilettes plus sereinement sans risque d'être vues ou dérangées. Ainsi, EduKindia s'est élargi à une problématique plus large que celle de l'hygiène : celle de la scolarisation des filles. Faute de latrines privatisées, beaucoup de jeunes filles quittent en effet l'école à la puberté à cause de la gêne qu'elles ressentent. Les données chiffrées concernant le taux de scolarisation des filles sont difficiles à obtenir (et ne sont pas toujours exacts), mais les témoignages recueillis permettent de percevoir le changement que ces aménagements représentent. Le programme de sensibilisation et d'éducation à l'hygiène qui a accompagné la mise en place de ces infrastructures s'est appuyé sur la création de « boîtes à images ». Les images qui composent ce « boîtes » constituent de véritables outils pédagogiques : simples, elles s'accompagnent d'un texte qui décrit les bonnes pratiques à respecter. Elles viennent apporter des explications facilement compréhensibles sur les bons gestes à répéter et ceux à éviter. Ces outils ont été conçus pour être facilement utilisables par les professeurs et les élèves référents. Leur implication est en effet essentielle pour garantir une appropriation de ces règles par les élèves et donc de s'assurer du succès du projet.

Une gestion collective des infrastructures

Pour assurer la viabilité économique du projet et permettre peu à peu l'autonomisation des bénéficiaires, un modèle de gestion collective a été imaginé puis mis en place au sein des six établissements scolaires bénéficiaires. Ce modèle prévoit que chaque année à Kindia, les parents d'élèves cotisent auprès de l'association des parents et amis de l'école (APAE) de leur enfant entre 8 000 et 10 000 francs guinéens (environ 0.8 à 1 euro/enfant) afin de prendre en charge les éventuelles réparations, l'entretien des infrastructures et le renouvellement du matériel (selon la répartition qui a été définie par l'ensemble des membres). L'agence communale de l'eau et de l'assainissement (ACEA) est toujours présente pour apporter une assistance technique si besoin. Dans le cas où les réparations dépasseraient un montant défini, celle-ci prendra en charge ces coûts. Le projet prévoyait également initialement la mise en place d'un organe de gestion et d'entretien des latrines et des points d'eau (réparations, nettoyage des cuves, lutte contre le gaspillage de l'eau, maintenance, vidange des latrines, etc.) au sein de chaque établissement. Cependant, plutôt que de créer un nouvel organe, le projet s'est finalement appuyé sur les comités de développement des écoles (CDE) préexistants dans chaque établissement. S'il a fallu du temps pour établir une réelle communication avec l'ACEA, les CDE sont aujourd'hui responsabilisés et fonctionnent correctement. Ceux-ci se réunissent en cas de problèmes, prennent les décisions nécessaires et contactent l'ACEA si besoin. En parallèle, un comité de coordination inter-écoles a été instauré dans le but de créer un lien entre les écoles bénéficiaires et d'engager une dynamique de co-construction, qui a permis la création du programme d'éducation et de sensibilisation à l'hygiène, à l'assainissement et à la préservation du cadre de vie. Ce comité, qui se compose de neuf représentants (un représentant de chaque école, un membre de l'ACEA, un membre de la DPE et un membre de la DSEE), a notamment permis l'organisation d'un concours de salubrité : « École Propre ».

¹ Le manuel Sphère constitue l'un des ensembles de principes communs et de standards universels minimaux garantissant la qualité de l'intervention humanitaire.

Ce concours est venu clôturer les séances de sensibilisation et d'éducation à l'hygiène. Coordonné par le comité, il a créé une véritable dynamique locale autour de l'enjeu de l'assainissement, en amenant élèves et enseignants à agir pour rendre leur école propre, dans le cadre d'une compétition.

EduKindia, une histoire de coopération et d'échanges

Pour les communes françaises, les projets conduits « là-bas » doivent être partagés « ici », dans une démarche d'ouverture au monde et à l'autre. Entre 2013 et 2016, les services enfance, éducation et jeunesse des différentes communes partenaires ont travaillé ensemble pour impliquer des enfants de chacune des communes dans le projet, en les faisant s'exprimer et partager leur vie de tous les jours à travers la photographie. Accompagnés d'animateurs/trices et de deux photographes – l'une en France, l'autre en Guinée – les enfants français comme guinéens ont ainsi pu se représenter et faire découvrir leur réalité. L'exposition « Dimées Khâ Yarasigè – Regards d'enfants » est le fruit de ce travail de regards croisés entre enfants français et guinéens, et entre photographes. Elle est une invitation au voyage dans le quotidien des enfants, un support à la découverte de l'autre pour mieux se comprendre, se rencontrer et contribuer au mieux vivre ensemble. Car si la coopération décentralisée a pour objectif principal d'apporter un soutien technique et financier aux collectivités du Sud qui en ont besoin, les communes qui s'engagent recherchent elles aussi des impacts sur leurs territoires. C'est cet esprit de solidarité qui a poussé les communes de l'agglomération nantaise à s'engager à l'international avec la commune urbaine de Kindia. Les élus des communes ont cherché à partager avec leurs concitoyens leur engagement solidaire, à travers la mise en place d'actions culturelles et éducatives. Un but commun : mieux connaître « l'autre » et faire comprendre la coopération décentralisée. Marie-Hélène Nedelec, Vice-Présidente de Nantes Métropole a d'ailleurs souligné que « cette notion de réciprocité permet une

© Anyway Audiovisuel



ouverture des jeunes à l'international et de mieux comprendre le monde d'aujourd'hui. Les jeunes qui auront vécu EduKindia auront un autre regard sur le monde. »

En France, EduKindia a permis aux communes françaises de se rapprocher et de se rencontrer. Par exemple, à l'occasion de la journée internationale des droits de l'enfant le 20 novembre 2014, une demi-journée d'ateliers ludiques sur les droits de l'enfant a été organisée autour de l'interculturalité et la solidarité à Saint-Jean-de-Boiseau, qui a ouvert ses portes aux enfants de Sainte-Luce-sur-Loire et d'Orvault.

Quel bilan pour les acteurs locaux ?

L'objectif du projet EduKindia était de toucher les familles des quartiers ciblés, à travers les enfants. Si les débuts ont été un peu difficiles, les enfants ont peu à peu pris l'habitude de se laver les mains après chaque activité et avant de rentrer en classe. Ils ont été porteurs de bonnes pratiques, qu'ils ont ensuite rapportées dans leurs familles. Ils ont aujourd'hui conscience que le respect des règles d'hygiène les protège des maladies et répètent ce qu'ils ont appris à l'école. Lors de son témoignage dans le film « Retour d'expérience des acteurs du projet EduKindia », Sékou Baba Soumah, Président de l'APAE de l'école primaire Abdoulaye

N'Diaye souligne que : « Les enfants sont en train de nous enseigner les bonnes conditions d'hygiène ».

Des échanges qui s'intensifient.

En début de projet, des travaux d'échanges et de concertation ont permis d'évaluer les besoins et de choisir les types d'ouvrages ainsi que leurs emplacements. Ils ont réuni : la commune, l'ACEA, la Direction préfectorale de l'éducation (DPE), la Délégation spéciale de l'enseignement élémentaire (DSEE), l'APAE. Tous se sont rassemblés pour définir ensemble le modèle de gestion à mettre en place et répartir les responsabilités, en fonction du rôle de chacun, dans le domaine de l'éducation comme dans celui de l'accès à l'eau et à l'assainissement. Ayant chacune leur zone de compétences, la DPE et la DSEE n'avaient ni l'habitude ni réellement l'occasion de travailler ensemble. Le projet leur a permis de créer des liens pour mieux se connaître, se comprendre et de pouvoir créer des synergies positives. Au cours du projet, chacune a pu écouter les besoins et comprendre les difficultés de l'autre. Plus généralement, en rassemblant tous ces acteurs autour d'un même projet, EduKindia a permis de créer un véritable espace de concertation et de discussion, pour une meilleure pérennité des actions menées.



© Anyway Audiovisuel

Des actions qui se font plus visibles et qui se renforcent.

- ACEA : Bien que la création de l'ACEA remonte à 2011, son rôle était méconnu par une partie des familles de Kindia par manque de communication. EduKindia lui a permis d'une part d'aller à la rencontre des habitants et l'a aidé d'autre part à renforcer son rôle dans l'accomplissement de ses missions.
- DPE : Par ailleurs, suite à la réussite du projet et en concertation avec l'ACEA, la DPE a pris la décision d'inclure dans sa politique de contrôle et de notation des écoles, le maintien et l'entretien des infrastructures et de l'hygiène.

Et après... ?

Le projet EduKindia, qui s'est concentré sur six écoles de Kindia, n'a bien sûr pas l'ambition de fournir des infrastructures d'accès à l'eau et à l'assainissement à l'ensemble des écoles de la ville. Projet-pilote, il a plutôt vocation à « donner des clés » aux acteurs locaux pour dupliquer ce projet et l'étendre à l'ensemble des écoles de la commune. Le tout en incitant, notamment, les autres établissements à se mobiliser. Dans cette optique de capitalisation et de transmission des savoirs, un film témoignage *Retour d'expérience des acteurs du projet du Kindia* a été réalisé cette année par la boîte de production Anyway Audiovisuel et son réalisateur Laurent Brémond. Ce film donne la parole à tous ceux qui ont pris part au projet durant sa réalisation et qui en ont fait une belle réussite. Pour le découvrir :

www.youtube.com/watch?v=45FbmHXnNZ0

Dans la lignée d'EduKindia, les activités du projet EduKindia 2 ont été officiellement lancées en novembre 2017.

CONTACT

Aurélien Cauwelier – Guinée 44
aurelie.cauwelier@guinee44.org
www.guinee44.org

Les infos pS-Eau

À voir



Projet EduKindia : 2013–2016, Retour d'expérience des acteurs du projet

Ce documentaire donne la parole aux acteurs du projet EduKindia mis en place par l'association Guinée 44 entre 2013 et 2016 à Kindia, en Guinée. Il a été réalisé par Laurent Brémond pour le Collectif Anyway Audiovisuel en juillet 2017.

- www.youtube.com/watch?v=45FbmHXnNZ0



Madonga, une gestion maîtrisée de l'eau

Protos, 11 min 27s, septembre 2017

Madonga est une commune urbaine du Nioro du Sahel, au nord-ouest du Mali. Ici, l'eau est gérée par une association d'usagers d'eau potable. Cette association, composée par des hommes et des femmes, est un véritable exemple de gestion de ses points d'eau, avec un fonctionnement associatif et une collaboration étroite avec ses partenaires : la mairie de Nioro, le service local de l'hydraulique et le syndicat des collectivités territoriales du cercle de Nioro du Sahel, qui les appuie dans leur quotidien.

- www.protos.ngo/fr/file/madonga-une-gestion-maitrisee-de-leau



Hygiène et assainissement au Niger : Comment accompagner les collectivités dans l'organisation des services ?

AIMF, pS-Eau, SIAAP, 16 pages, novembre 2017

Les projets PHAT et PHAM menés à Tessaoua et Maradi au Niger illustrent concrètement ce qui peut être mis en œuvre localement pour atteindre les Objectifs de Développement Durable en matière d'hygiène et d'assainissement. Ils ont fourni à des territoires particulièrement vulnérables des outils et des moyens pour affronter les conséquences du dérèglement climatique. C'est pourquoi, les communes de Maradi et de Tessaoua et leurs partenaires ont souhaité partager leurs expériences dans ce livret de capitalisation.

• www.pseau.org/outils/ouvrages/ps_eau_siaap_hygiene_et_assainissement_au_niger_comment_accueillir_les_collectivites_dans_l_organisation_des_services_2017.pdf



Compte-rendu de la COP23

pS-Eau, 13 pages, novembre 2017

La 23^e Conférence des Parties (COP) de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) organisée sous la présidence des Îles Fidji, s'est tenue à Bonn en Allemagne du 6 au 17 novembre 2017. Pour la deuxième année consécutive, une journée a été dédiée à la thématique de l'eau, le 10 novembre, dans le cadre des sessions officielles du « Global Climate Action ». Deux autres thématiques étaient abordées parallèlement ce même jour : celle de l'agriculture et celle de l'énergie. Le thème de l'eau a également été débattu dans les zones d'expositions dédiées à la société civile (zone « Bonn »).

Le pS-Eau était présent lors de cette COP du 8 au 14 novembre et a participé à plusieurs événements en zone « Bonn » afin de partager les résultats de son travail sur les services d'eau et d'assainissement et le changement climatique. Vous trouverez dans cette note une synthèse de divers temps de rencontre autour des thématiques eau et changement climatique.

• www.pseau.org/en/conference-des-parties-cop



Façonner une nouvelle génération de coopération décentralisée pour renforcer l'efficacité et la responsabilité

Agustí Fernández de Losada Passols, éd. Conférence des Régions Périphériques Maritimes d'Europe (CRPM) & PLATFORMA, 60 pages, décembre 2017

Les nouvelles modalités de la coopération décentralisée offrent une opportunité majeure aux gouvernements locaux et régionaux (GLR) et aux communautés de développer ensemble des approches innovantes pour améliorer la qualité de vie des citoyens. L'Agenda 2030 des Nations Unies pour le développement durable et les principes d'efficacité du développement adoptés à Busan constituent la feuille de route de ces nouveaux partenariats. Tels sont les messages clés présentés dans une nouvelle étude « Façonner une nouvelle génération de coopération décentralisée pour renforcer l'efficacité et la responsabilité », élaborée par la Conférence des Régions Périphériques Maritimes (CRPM) et le Gouvernement Basque, dans le cadre d'un Accord de Partenariat Stratégique signé entre PLATFORMA et la Commission européenne.

• <http://platforma-dev.eu/wp-content/uploads/2017/12/PLATFORMA-CRPM-Study-New-generation-FR-1.pdf>

Nouvelle parution pS-Eau



Les services d'eau potable et d'assainissement face au changement climatique

pS-Eau, novembre 2017, 5 pages

Ce dépliant, disponible en français et en anglais, propose une synthèse du travail d'approfondissement réalisé par le pS-Eau sur les liens entre changement climatique et services d'eau potable et d'assainissement. Il a été publié à l'occasion de la COP23 qui a eu lieu en novembre 2017.

www.pseau.org/outils/ouvrages/ps_eau_cop23_services_eau_potable_et_assainissement_face_au_changement_climatique_2017.pdf

Le document de travail complet, dont est inspiré ce dépliant, est disponible à la page : www.pseau.org/fr/eau-et-changement-climatique



Programme Solidarité Eau
32 rue Le Peletier
75009 Paris
T. +33 (0)1 53 34 91 20
pseau@pseau.org
www.pseau.org

Responsable de la publication :
Pierre-Marie Grondin
Rédacteurs en chef :
Adeline Mateus
Guillaume Aubourg

Ont participé à ce numéro :
Nicolas Cadot
Aurélie Cauwelier
Clément Frenoux
Colette Génévaux
Mathieu Le Corre
Alicia Tsitsikalis

Réalisation : Cercle Studio
Impression : Panoply

Photo de couverture
© Anyway Audiovisuel

 www.facebook.com/pseau
 www.twitter.com/pseau